

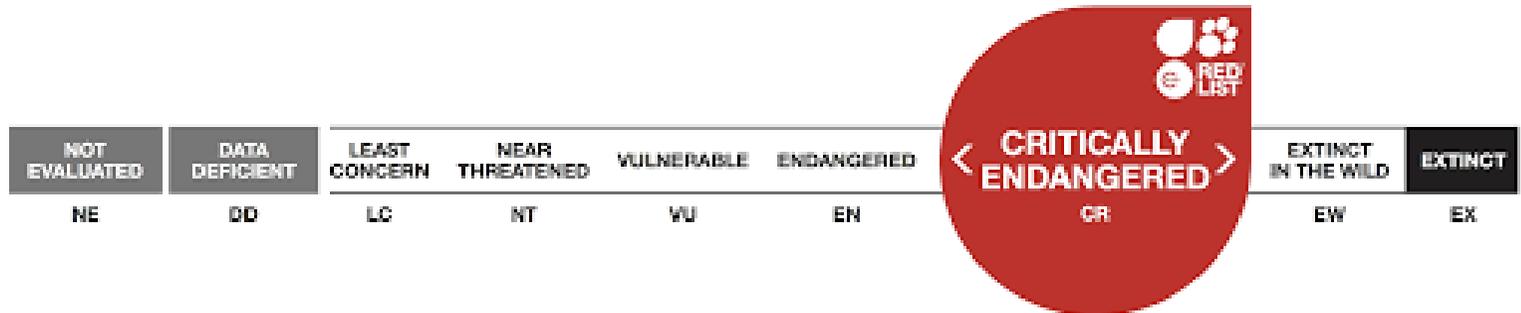
Plan National d'Actions pour le rétablissement de l'Iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*)

2018 - 2022



Contexte

- Iguane endémique des petites Antilles
- Liste rouge UICN des espèces menacées :
 - Vulnérable (VU) en 2006
 - En danger (EN) en 2010
 - En danger critique d'extinction (CR) en 2018
- Menaces
 - Historiques : chasse et destruction habitat
 - Actuelle : compétition avec l'iguane commun



Contexte

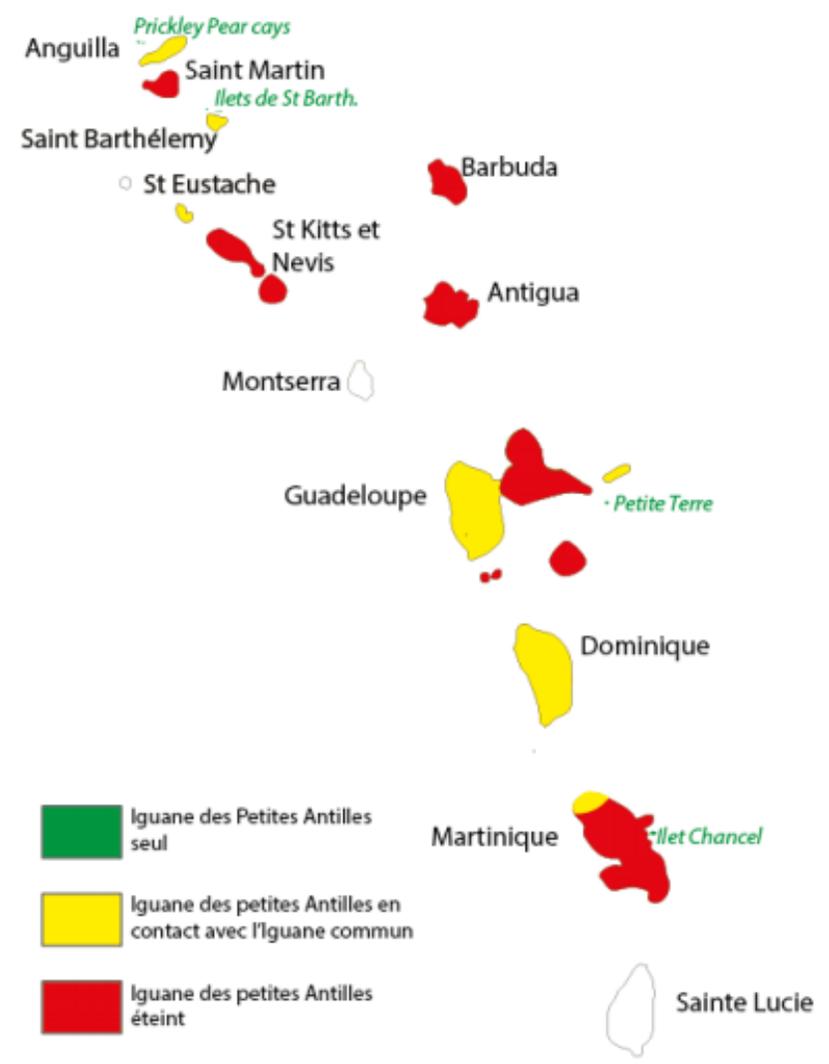
- L'iguane commun (*Iguana iguana*)
 - Espèce originaire d'Amérique introduite dans les années 50
 - L'IPA disparaît dans toutes les zones où il est mis en contact avec l'IC
 - Hybridation
 - Reproduction de l'IC plus rapide
 - Iguane commun : Queue rayée et grosse écaille sur la joue

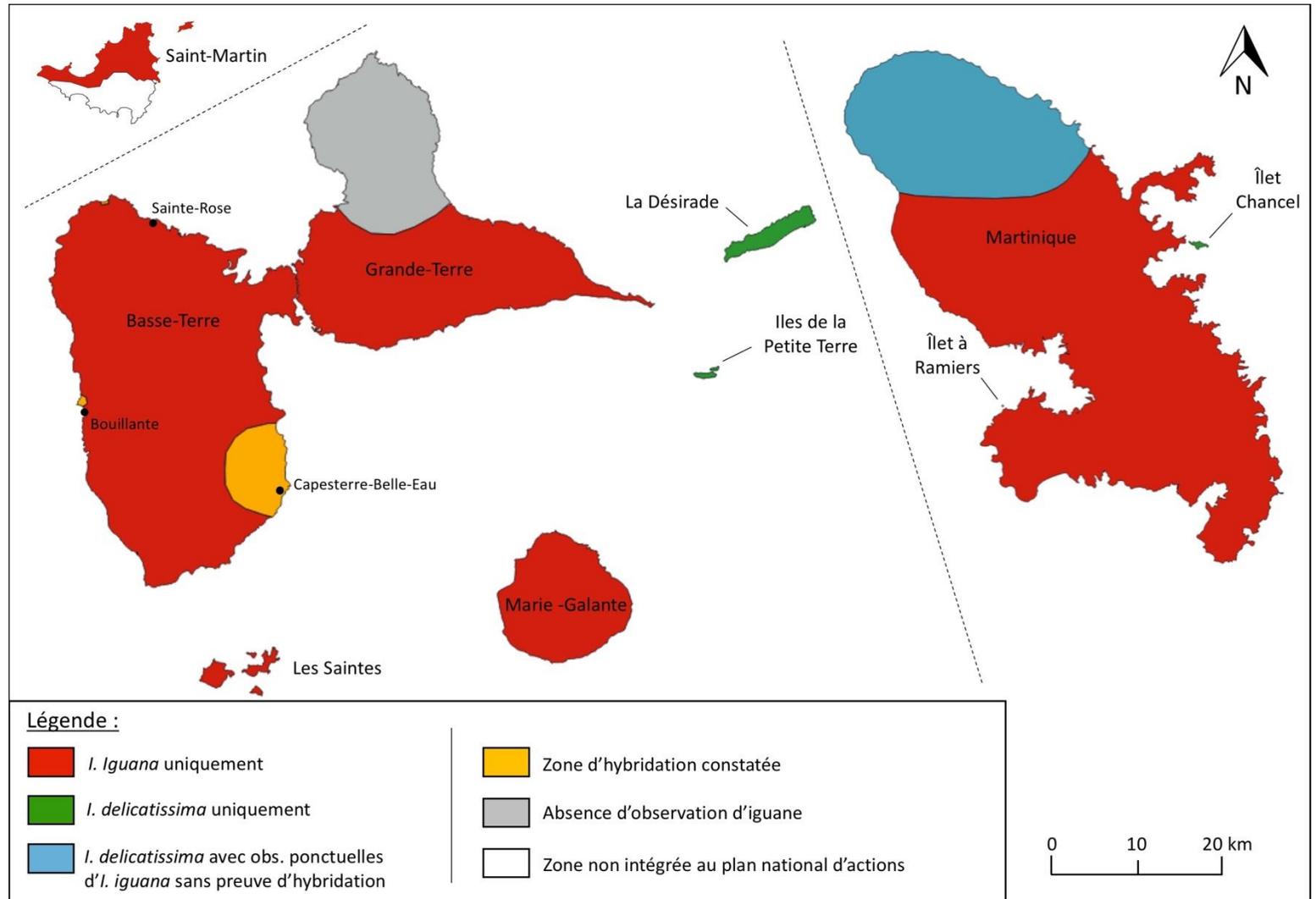




RÉSEAU
POUR LA CONSERVATION
D'IGUANA DELICATISSIMA

Contexte

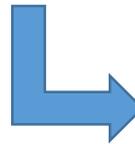






Démarche

- Arrêté de Protection en 1989
- 1er Plan National d'Action 2011-2015
- Persistance de la menace liée à l'iguane commun



Deuxième plan d'action 2018-2022

- PNA = Document d'orientation non opposable
 - Etat des lieux (biologie, menaces, ...)
 - Mesures pour le rétablissement des populations
 - Application multipartenariale
- Un PNA pour les Antilles françaises (MQ/GP/ Saint Martin)



Démarche

- La DEAL Martinique pilote le PNA
- L'ONF animateur
 - 5 salariés sur la Guadeloupe et Martinique à mi temps (PNA Tortues Marines)
- Comité Technique
 - Tous les acteurs
 - Formule des propositions
- Comité de pilotage
 - Restreint
 - Préfets, PNM, CTM ONF, DEAL, ONCFS, CDS, ...
 - Statue sur les propositions du cotech



Objectifs spécifiques

- PNA validé en 2018
- S'articule autour de trois objectifs
 - Conservation
 - Sensibilisation
 - Connaissance
- 13 mesures réparties en 3 niveaux de priorités
- Choix stratégique
 - 1^{er} PNA : Amélioration des connaissances et opération de translocation
 - 2^{ème} PNA (actuel) : Priorité à la lutte contre l'iguane commun



Les actions

- Volet conservation : 6 mesures dont une prioritaire
 - **Réduire la pression de l'iguane commun**
 - Actions de lutte IC
 - Mise en place d'un réseau de veille
- Volet sensibilisation : 3 mesures dont une prioritaire
 - **Sensibilisation du public**
 - Méconnaissance généralisée de la problématique
 - Nécessité d'impliquer le public dans la lutte
- Volet connaissance : 4 mesures dont une prioritaire
 - **Poursuivre le suivi des effectifs sur l'îlet Chancel**
 - Opération de Capture Marquage Recapture



Zoom sur

La CMR de l'îlet Chancel

- Réalisée par une association et un bureau d'étude mandatés par la DEAL (18 bénévoles impliquées/5j)
- Capture des iguanes – marquage (visuel et pit)
- Ratio iguane marqués/ iguane non marqués
- 2012 : 850 à 1000 individus
- 2018 : 557 à 786 individus





Aspects Budgétaires

- Mise en œuvre de toutes les actions pour les Antilles + animation et coordination = 2 860 000 euros
- Pour la Martinique = 1 350 000 €
- Financement 2019 = 150 000 € DEAL/AFB
- FEDER ONF/PNM 2019-2022 = 985 000 €
 - Etat 21%
 - Collectivités 14%
 - Europe (FEDER) 65%



Aspects Budgétaires

- FEDER ok pour la Guadeloupe
- Difficultés en Martinique à mobiliser les fonds européens
 - 47% en moyenne pour les dossiers biodiversité
 - Financement de 0% des CDI et 40% des non permanents



Merci de votre attention



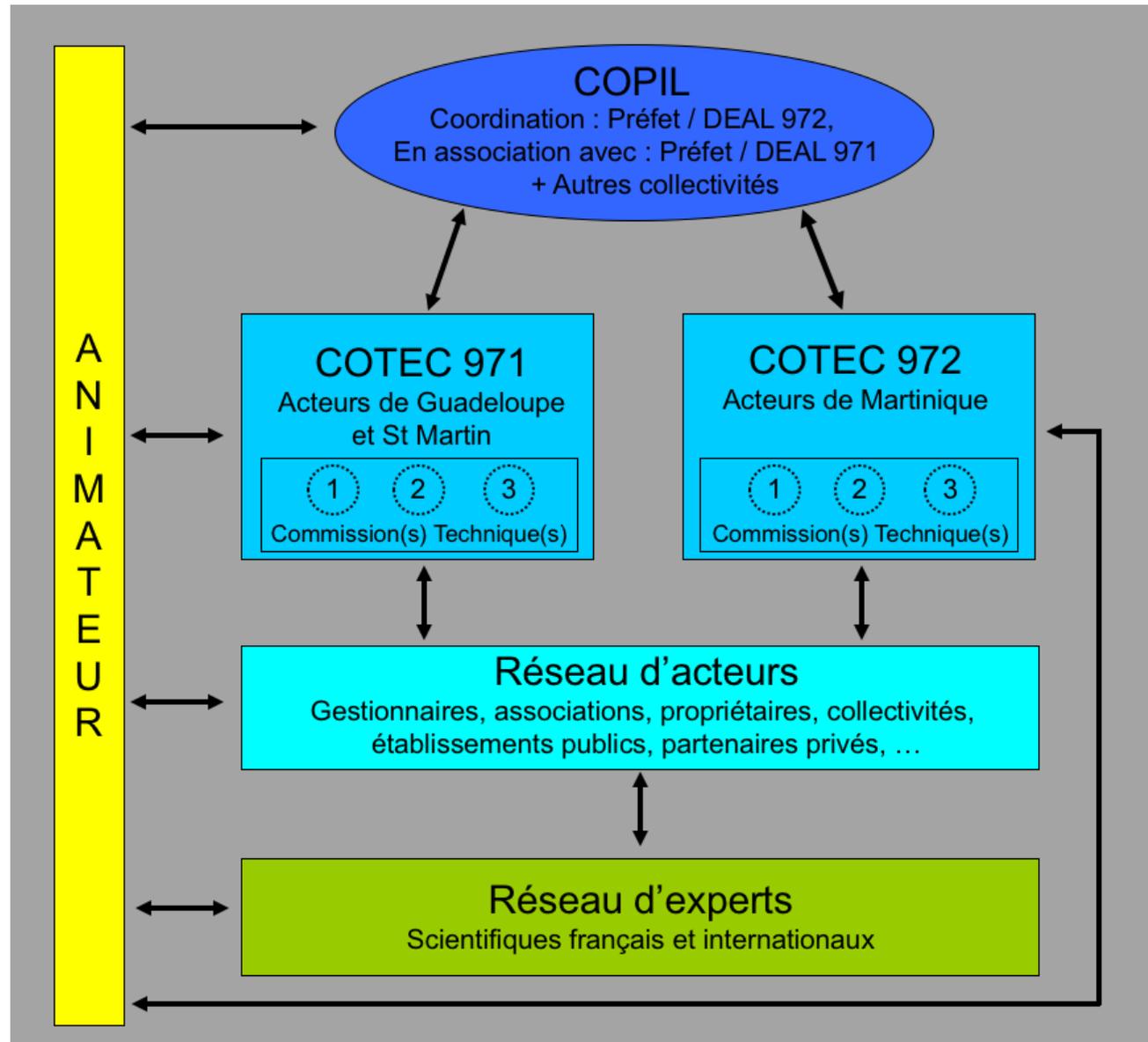






Aspects Budgétaires

	Action	Total
I	1 Réduire la pression exercée par l'iguane commun	847 000€
	2 Améliorer les outils réglementaires disponibles	10 000€
	3 Créer des fiches réflexes par menaces et pour chaque population	5 000€
	4 Réduire la mortalité non naturelle de l'espèce	300 000€
	5 Conserver la diversité génétique et augmenter le nombre de populations	0€
	6 Améliorer la conservation des habitats de l'espèce.	62 500€
		1 224 500€
II	1 Définir une stratégie de communication externe et la mettre en œuvre.	163 000€
	2 Disposer d'outils de diffusion interne de l'information	27 500€
	3 Renforcer les partenariats à l'échelle internationale	72 500€
		263 000€
III	1 Poursuivre le suivi des population d'IPA	473 500€
	2 Etudier la phylogénie de l'IPA	15 000€
	3 Améliorer les connaissances sur l'écologie et la biologie de l'espèce	120 000€
	4 Comprendre les mécanismes d'interactions entre l'IPA et l'IC	35 000€
		643 500€
	Animation (prestataire extérieur)	625 000€
	Coordination (DEAL Martinique et Guadeloupe)	112 500€
Total		2 868 500€



Objectif 1

Action 1

Réduire la pression de l'iguane commun sur le territoire des Antilles françaises

- Finaliser le plan de contrôle
- Créer des réseaux de veille
- Mettre en place des formations
- Effectuer les demandes d'autorisation
- Action de capture
- Evaluer l'impact des mesures

Objectif 1

Action 2

Améliorer les outils réglementaires disponibles pour la protection de l'espèce

- Intégrer la protection des habitats
- Intégrer les zones prioritaires
- Actualiser le statut de l'iguane commun
- Augmenter le nombre de sites protégés

Objectif 1

Action 3

Créer des fiches réflexes par menaces et pour chaque population

- Rédaction des fiches
- Validation
- Diffusion
- Actualisation

Objectif 1

Action 4

Limiter la mortalité non naturelle de l'espèce

- Piégeage sur site de ponte
- Piégeage en dehors des sites de ponte
- Limiter la mortalité liée à l'homme

Objectif 1

Action 5

Conserver la diversité génétique et augmenter le nombre de populations

- Conservation Ex-situ ou Translocation

Objectif 1

Action 6

Améliorer la conservation des habitats de l'espèce

- Mise en place d'exclos
- Aménagement de point d'eau
- Protection et entretien des sites de pontes

Objectif 2

Action 1

Définir une stratégie de communication externe et la mettre en œuvre

- Définition de la stratégie
- Mise à jour du plan de communication
- Mise en place des actions de communications

Objectif 2

Action 2

Disposer d'outils de diffusion interne de l'information

- Identifier les besoins
- Validation des outils
- Mise en œuvre
- Archivage des données

Objectif 2

Action 3

Renforcer les partenariats à l'échelle internationale

- Mise en commun des moyens de recherche
- Participation ISG
- Traduction des travaux
- Organisation d'un colloque

Objectif 3

Action 1

Poursuivre le suivi des populations d'iguanes des petites Antilles

- Poursuite des suivis CMR
- Evaluer le statut des autres suivis
- Déterminer les limites des populations de Nord Martinique
- Protocole de suivi pour le Nord Martinique
- Analyser et publier les données

Objectif 3

Action 2

Etudier la phylogénie de l'iguane de petites Antilles

- Etude génétique sur l'aire de répartition
- Etude génétique sur le Nord Martinique
- Etude Archéozoologique

Objectif 3

Action 3

Etudier la biologie et l'écologie de l'espèce

- Etude du territoire des adultes
- Etude des juvéniles
- Suivi des sites de pontes
- Suivi sanitaire
- Etude des habitats préférentiels

Objectif 3

Action 4

Etudier les mécanismes d'interactions entre l'iguane des petites Antilles et l'iguane commun

- Analyse comportementale des animaux